

Intempéries

POINT DE SITUATION A 16 HEURES

Après avoir activé le PCC Sécurité ce matin, Christian ESTROSI met en veille la cellule de vigilance à 15h30 suite à l'amélioration des conditions météorologiques. Les services assurent le suivi des interventions en cours.

Etat des vigilances météo :

Le département des Alpes-Maritimes est placé en **vigilance jaune** pour les phénomènes suivants :

- **Neige-verglas** jusqu'à 16 heures,
- **Avalanches** jusqu'à au moins demain,
- **Pluie inondation** levée à midi.

Voirie – Circulation

En raison des intempéries en cours et récentes, et notamment un cumul de précipitations de **119 mm** en 24h relevés à Nice, de nombreux éboulements et chutes d'arbres ont eu lieu cette nuit et en matinée, principalement sur le littoral à l'est de la Métropole Nice Côte d'Azur. Immédiatement, les services métropolitains se sont rendus sur place afin de sécuriser les déplacements et avec l'objectif de réouvrir les routes dans leur intégralité, le plus rapidement possible.

Pour faire face aux conséquences des intempéries, la Métropole a mobilisé de nombreux agents d'autres secteurs ainsi que des prestataires extérieurs.

Les sites en question ont été inspectés récemment par un géologue.

Point de circulation sur les axes de passage :

Eze :

- Nouvelle chute d'un arbre sur la grande corniche (RM 2564), au niveau du chemin Serre du Fouque (les premiers arbres ont été déblayés et la route avait été réouverte) → **Re-fermeture de la route.**

La Trinité :

- Eboulement sur la route du Laghet (RM 2204a), au même niveau que l'éboulement précédent → La route est ouverte par alternat.
- Eboulement sur la route de La Plana (RM 1019) → **Réouverture de la route.**
- Eboulement Chemin de terre d'Eze → **Réouverture de la route.**

Villefranche-sur-Mer :

- Eboulement sur la RM 6098, dans le sens Nice -> Monaco, avant le pont Saint Jean → La route est ouverte par alternat. Expertise géologique en cours.

La Gaude :

- RM 118 : Chutes d'arbres → **Réouverture de la route.**

Vence :

- Chemin de la Gaude → **Réouverture de la route.**

Nice :

- **Arrêté de mise en sécurité urgente (ex- péril imminent) pour un danger d'effondrement des murs de soutènement des terrains de la villa Beau Site, à hauteur du 174 du Boulevard Carnot → Déviations mises en place par l'avenue Jean Lorrain, la Police Municipale assure la déviation de circulation.**
- Effondrement d'une partie de la chaussée privée au chemin du Cal du Mont Gros, sur une vingtaine de mètres → La route est fermée. La Subdivision de Nice est mobilisée sur site, ainsi que les équipes techniques de la Direction de la Prévention des Risques Majeurs.
- Chemin du vallon de Terron > Eboulement → **Réouverture de la route.**
- Chute d'un arbre sur une propriété privée au niveau du 15 bis avenue de la Clua, sans gêne de la circulation → **L'arbre a été enlevé.**

Prévention des avalanches

Le risque d'avalanches reste fort en montagne, des tirs préventifs de déclenchement d'avalanche ont eu lieu à 14 heures sur la RM97 d'accès à Isola 2000. Des fermetures ponctuelles et par section auront lieu afin de sécuriser les zones d'accès et assurer le bon déroulement des opérations.

Les équipes de la Métropole signalent que la neige tient à partir de 800 mètres dans la vallée de la Tinée et de 1300 à 1400 m dans la vallée de la Vésubie.

Rappel : Afin d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers et de limiter le blocage des routes, **il est obligatoire de doter son véhicule d'équipements hivernaux spéciaux** pour pouvoir circuler sur l'ensemble des réseaux routiers en montagne.

La Métropole, en lien avec les forces de l'ordre et notamment la Gendarmerie nationale, appelle chacun à **faire preuve de responsabilité en dotant les véhicules des équipes adaptés, et notamment de chaînes.**

Fermeture du Village du Carnaval

Le Village de Carnaval (espace gratuit est ouvert à tous chaque jour de 11h à 18h jusqu'au samedi 2 mars) **est fermé ce jour, réouverture demain à 11 heures.**

Rappel des conseils de comportement pour la population :

Limitez vos déplacements et tenez-vous informés si vous devez impérativement prendre la route.

- * **Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;**
- * **Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;**
- * **Je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;**
- * **Je ne prends pas ma voiture et je ne descends pas dans les sous-sols ;**
- * **Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;**
- * **J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.**

Contacts presse :

Samuel Anthor – 04.97.13.55.63 – samuel.anthor@nicecotedazur.org

Gaëlle Missonier – 04 97 13 44 91 – gaëlle.missonier@nicecotedazur.org

Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et pouvez demander leur rectification et/ou leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous devez vous adresser à servicepresse@nicecotedazur.org.